

Québec, le 21 janvier 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Par la présente, je réponds à la question ci-dessous inscrite au feuillet du 7 décembre 2018 par le député de la circonscription de René-Lévesque, M. Martin Ouellet.

« Dans un article publié le 28 août 2018 dans le journal La Presse, le journaliste Martin Croteau a fait état de l'engagement de la Coalition Avenir Québec de couper 5 000 emplois dans la fonction publique au cours d'un premier mandat. L'actuel premier ministre affirmait alors que ces 5 000 fonctionnaires ne livraient aucun service à la population, donc que leurs postes étaient superflus. »

La même journée, on pouvait également lire, dans un article de Caroline Plante de La Presse canadienne, que le président général du SFPQ, Christian Daigle, affirmait que l'engagement de la Coalition Avenir Québec aurait des impacts sur l'offre et la qualité des services à la population.

De son côté, le 29 août 2018, l'équipe de La Vérif de Radio-Canada rapportait que selon une évaluation réalisée par le Secrétariat du Conseil du trésor, pour la fonction publique uniquement, 15 000 employés réguliers devraient être embauchés au cours des 5 prochaines années.

Mes questions sont les suivantes :

- Le président du Conseil du trésor maintient-il l'engagement de sa formation politique de couper 5 000 emplois dans la fonction publique au cours du présent mandat?*
- Combien d'emplois dans la fonction publique seront coupés pour l'année financière 2019-2020? Combien pour les années suivantes?*

... 2

- *Combien de postes de fonctionnaires le président du Conseil du trésor compte-t-il couper dans chacun des ministères et secrétariats au cours du présent mandat, et pour chacune des années financières de celui-ci?*
- *Le président du Conseil du trésor remet-il en question l'évaluation réalisée par le Secrétariat du Conseil du trésor? »*

Tout d'abord, je souhaite réitérer l'importance et la compétence du personnel du secteur public qui travaillent quotidiennement pour offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens du Québec.

En ce qui concerne l'engagement relatif à la réduction de 5 000 postes administratifs, le gouvernement est déterminé à réaliser cet exercice en misant sur les opportunités offertes par les nombreux départs à la retraite dans le secteur public.

À cet égard, des travaux sont déjà amorcés, lesquels prennent notamment en considération la préservation de la qualité et de la disponibilité des services offerts aux citoyennes et citoyens du Québec.

En ce qui a trait aux autres questions posées, le gouvernement annoncera la stratégie retenue pour l'exercice financier 2019-2020 à l'égard des effectifs lors du dépôt du budget de dépenses en mars 2019.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



CHRISTIAN DUBÉ